

Association Vélo
5, avenue Collignon
31200 Toulouse
Tel : 05 34 30 94 18
<http://toulouse.fubicy.org>



Enquête sur le stationnement vélo à Toulouse



Place de la trinité



Photos: Place Esquirol, Samedi 9 Décembre 2006

Samedi 9 Décembre 2006 après-midi sur la place Esquirol: 102 vélos sont stationnés sur la place alors que les arceaux de stationnements vélos n'offrent que 62 places (31 arceaux présents) !

Partant de ce constat et des nombreux courriers reçus de cyclistes exaspérés par les problèmes de stationnements, l'association Vélo Toulouse a mené une vaste enquête sur le terrain afin de dresser un bilan réaliste de la situation : Comment les cyclistes se garent-ils ? Le manque de stationnement vélo est-t-il un épi phénomène propre à la place d'Esquirol ?

Dans un objectif permanent de collaboration constructive, cette enquête ne se limite pas seulement à un simple constat mais elle est accompagnée d'un ensemble de propositions concrètes visant à faciliter le quotidien des cyclistes toulousains tout en veillant à maintenir un partage équitable de l'espace urbain.

Un vaste recensement des vélos stationnés dans l'hyper centre de Toulouse

Le samedi 9 décembre 2006, l'association Vélo Toulouse a procédé à un comptage des vélos stationnés dans l'hyper centre de Toulouse durant l'après-midi. Le protocole de comptage est détaillé ci-dessous.

Conditions générales de la journée:

Météo: 8 degré Celsius. Temps froid et humide avec des averses passagères en fin d'après midi.

Le comptage a été effectué un samedi, jour de grande influence en centre ville particulièrement à l'approche des fêtes de fin d'année. Cependant la météo n'est pas particulièrement engageante pour la pratique du vélo.

Périmètre de comptage:

Le recensement s'est limité au centre ville de Toulouse: 143 rues/places/boulevards ont été parcourus lors du comptage. Le périmètre correspond à la première ceinture des boulevards avec une extension pour la zone se situant entre les allées Jean Jaurès et la rue Bayard (incluant la gare Matabiau).

Pour chaque rue/boulevard/place, ont été comptés :

- le nombre d'arceaux de stationnement vélos disponibles
- le nombre de vélos stationnés sur les équipements de stationnement adaptés (arceaux)
- la présence de barrières de type croix St Georges
- le nombre de vélos stationnés sur d'autres points d'attaches que les arceaux (en distinguant les vélos accrochés aux barrières de type croix St Georges).

Le tableau en annexe A donne le détail section par section.

Les équipements destinés au stationnement vélos largement insuffisants

Le « code de la Rue » présenté par M. Moudenc le 26 Septembre 2006 stipule qu'il est interdit « *d'attacher son vélo au mobilier urbain en dehors des équipements spécialement destinés à cet usage* ». En respect du code la rue, les équipements destinés au stationnement vélos se limitent donc aux arceaux.

Lors du comptage, il a été recensé 1505 vélos stationnés dans le centre ville entre 15h00 et 17h00 dans un périmètre qui comporte 444 arceaux (soit 888 places théoriquement disponibles mais dont une partie est occupée par des deux roues motorisés).

Dans ces conditions, il est donc impossible pour les cyclistes de se conformer au code de la rue puisqu'il manque 309 arceaux en centre ville pour avoir une capacité de stationnement en adéquation avec le besoin. La capacité actuelle en équipement de stationnement ne peut répondre qu'à 60% du besoin.

Une analyse plus fine montre qu'en fait sur les 1505 vélos stationnés,
- **26% (399 vélos) étaient accrochés à des arceaux.**
- **58% (872 vélos) étaient accrochés à des barrières de type croix St Georges**
- **14% (217) étaient accrochés à des supports diverses.**
(note : les vélos abandonnés ne sont pas pris en compte dans cette analyse détaillée)

Interprétation

L'utilisation des arceaux est donc marginale comparée à l'usage des barrières de type croix St Georges : Les lieux d'affluence diffèrent en fonction des jours de la semaine et les arceaux situés aux abords des écoles, des places de marchés étaient quasiment inutilisés alors que ceux situés aux abords des commerces étaient saturés.

Si on cherche maintenant à calculer le **manque d'arceaux section par section** (une section étant soit une rue, une place ou un boulevard), **le déficit est de 503 arceaux. Pour le combler, il faudrait donc plus que doubler le nombre d'arceaux aujourd'hui disponibles.**

A défaut de structures adaptées suffisantes, les cyclistes se reportent donc massivement sur les barrières de type croix St Georges (utilisées dans 58% des cas). Ces barrières initialement installées pour empêcher le stationnement gênant des voitures sont particulièrement adaptées pour accrocher un vélo grâce à leur forme en croix.

Dans les rues semi piétonnes comme la rue du Taur où toutes les barrières de type croix St Georges ont été remplacées par des plots en béton, le stationnement des vélos devient quasi impossible à moins d'utiliser le système D (1 seul vélo recensé dans la rue du Tau, accroché à une poubelle!).

Dans certains cas, l'utilisation massive des barrières de type croix St Georges semble poser des problèmes de conflits de partage de l'espace urbain : lorsque les trottoirs sont étroits et le flux piétonnier important, les vélos accrochés aux barrières réduisent la largeur du trottoir et présentent une gêne pour les piétons (risque d'accrochage avec le guidon par exemple).

Face à ce problème, une des solutions mise en place par la Mairie dans la rue Gambetta est d'avoir remplacé les croix St Georges par des plots en fer et en contrepartie d'avoir rajouté des arceaux de stationnement. Malheureusement les possibilités de stationnement pour le vélo ont fortement diminué : la capacité de stationnement des nouveaux arceaux installés étant largement plus faible que celle offerte par les barrières de type croix St Georges présentes initialement.

Les arceaux sont saturés et on observe un fort taux de stationnement sur les barrières St Georges des rues aux alentours où les trottoirs sont encore plus étroits (rue Ste Ursule, rue Peyrolière, rue Lakanal). Le problème n'a donc été que déplacé.

Conclusion :

Ce comptage montre dans un premier temps qu'aujourd'hui la population cycliste est indispensable à la dynamique du centre ville puisqu'avec 1505 vélos recensés ce Samedi 9 Décembre, il y avait plus de vélos en centre ville que de véhicules dans les parkings du Capitole et Esquirol réunis (1320 places au total). La place accordée pour le vélo en ville doit donc être traitée avec la plus grande priorité.

Le second constat est qu'actuellement, **les barrières de type croix St Georges doivent être reconnues d'utilité publique pour le stationnement des vélos** puisque plus de 40% de la demande de stationnement vélo ne peut être satisfaite par les arceaux.

L'association vélo demande donc que :

- **Le « code de la Rue » soit mis à jour pour lever toute ambiguïté concernant le mobilier urbain autorisé pour le stationnement des vélos**
- **Les rues où les capacités de stationnement sont insuffisantes ou inexistantes (rue du Taur, rue Gambetta , etc...) à cause de la disparition des barrière croix St Georges soient rapidement équipées de mobiliers urbains de stationnement adaptés à la demande actuelle.**
- **Tout projet de remplacement de barrière de type Croix St Georges par des plots soit immédiatement abandonné (en particulier pour le réaménagement de la rue Alsace – Lorraine)**

Concernant les éventuels conflits d'occupation de l'espace public entre le stationnement des vélos sur les barrières St Georges qui pourraient obstruer le flux piétonnier, **l'association vélo propose la mise en place d'une signalétique pour le stationnement vélo:**

- Un code de couleur pourrait permettre d'identifier les barrières St Georges où le stationnement vélo est gênant (avec par exemple une peinture rouge pour ces barrières)
- La mise en place d'un nouveau panneau de signalisation expliquant que l'accrochage des vélos aux barrières St Georges doit se faire côté voirie et non pas coté trottoir. Une maquette de ce type de panneau est proposée en annexe D.

Annexe A : Résultats détaillés

Détails du comptage (1/4)

Rue / Place / Boulevard	Arceaux	Vélos sur arceaux	Vélos abandonnés sur arceaux	Barrières St Georges	Vélos sur barrière St Georges	Vélos sur autres supports	Total vélos	déficit en arceaux	2 roues motorisés sur arceaux	places inutilisables sur arceaux dus aux 2 roues motorisés
allée de Barcelone				Oui	1		1	1		
allées jean jaurès	5	1	2	Oui	12	4	19	5	1	1
allées Roosevelt	8	14		Non		44	58	21		
Bd Armand Duportal				Non			0	0		
Bd d'Arcole	4	4		Oui	4	3	11	2		
Bd de strasbourg			1	Oui	22		23	12		
Bd Lascrosses	3	4		Oui	10	6	20	7		
Bd Armand Duportal	2	1	1	Non		2	4	0		
Gare	31	53	3	Oui	26	7	89	14	3	1
Place Arnaud Bernard	4	2		Non		2	4	0		
place Dalbade	3	0		Oui	11		11	3		
place de la bourse				Oui	2	1	3	2		
place de la Daurade				Oui	4	2	6	3		
place de la trinité	6	9	1	Oui	7	1	18	3	1	2
place des carmes	22	19		Oui	2		21	0	6	7
place du capitole	23	45		non		46	91	23	2	1
place du salin	9	2	1	Oui	1		4	0	2	2
place Esquirol	31	58	3	Oui	22	19	102	20		
place Périgord / Rémusat	4	4		Oui	4		8	0	2	4
place Rouaix	3	1		Oui	4		5	0	1	1
place Saint Georges	6	14		Non		3	17	3		
place Salengro	5	7		Oui		1	8	0	2	
place St Julien				Oui	2		2	1		
Place St Pierre	2			Oui	5	1	6	1		
place St Sermin				Oui	12	2	14	7		
place Tiercerettes				Oui	2		2	1		
place Victor Hugo	13	13		Non	12		25	0		7
place Wilson	47	31		Non		1	32	0	2	4
quai de la daurade	15	5		Oui	3		8	0		
quai Lombard	13	1		Oui	2	1	4	0		
rue A. Bernard				Oui	5		5	3		
rue A. France	25	5		Oui	7		12	0		
rue Alsace				Oui	13	1	14	7		
rue Aspe	3	1		Oui	2	1	4	0		
rue baour Lormian				Oui	5		5	3		
rue bayard				Oui	17	1	18	9		
rue Bellegarde				Oui	2		2	1		
rue Béraldt				Oui	1		1	1		
rue bon repos	6	1		Oui	1	2	4	0		

Annexe A : Résultats détaillés (suite)

Détails du comptage (2/4)

Rue / Place / Boulevard	Arceaux	Vélos sur arceaux	Vélos abandonnés sur arceaux	Barrières St Georges	Vélos sur barrière St Georges	Total vélos	déficit en arceaux	2 roues motorisés sur arceaux	places inutilisables sur arceaux dûs aux 2 roues motorisés
rue Boulbonne	3	5		Oui	6	2	13	4	
rue Boyer				Oui	4	1	5	3	
rue Cantegril				Oui			0	0	
rue Cartailhac				Oui			0	0	
rue coque d'inde				Oui	2		2	1	
rue cujas				Oui	7		7	4	
rue d'Astorg				Oui	6		6	3	
rue de rémusat				Oui	32		32	16	
rue de la bourse				Oui	7		7	4	
rue de la colombette				Oui	11		11	6	
rue de la dalbade				Oui	10		10	5	
rue de la daurade				Oui			0	0	
rue de la Pomme				Oui	7		7	4	
rue de la pomme				Oui	4	2	6	3	
rue de la trinité				Oui	13		13	7	
rue de la Verge d'or				Oui			0	0	
rue de l'arc				Non			0	0	
rue de l'écharpe				Oui			0	0	
rue de l'Hirondelle	3			Oui			0	0	
rue de Malaret				Oui	1		1	1	
rue de Metz	8	8	1	Oui	27	8	44	14	3
rue Deffes				Oui	1		1	1	
rue Delpech				Oui			0	0	
rue d'Embarthe				Oui	6		6	3	
rue des 3 journées				Oui	1		1	1	
rue des 3 Piliers				Oui			0	0	
rue des Arts	7	6		Oui	8		14	0	
rue des Blanchers				Oui	8	1	9	5	
rue des Changes				Oui	3		3	2	
rue des couteliers				Oui	11		11	6	
rue des Cuves St Sernin				Oui	2		2	1	
rue des Filatiers	0			Oui	10	2	12	6	
rue des gestes				Oui	11		11	6	
rue des lanternes				Oui	1		1	1	
rue des lois+Salenques	6	2	1	Oui	26	4	33	11	
rue des marchands	3	3		Oui	3		6	0	1
rue des paradoux				Oui	3	1	4	2	
rue des Pénitents Blancs				Oui	3		3	2	
rue des polinaires				Oui			0	0	

Annexe A : Résultats détaillés (suite)

Détails du comptage (3/4)

Rue / Place / Boulevard	Arceaux	Vélos sur arceaux	Vélos abandonnés sur arceaux	Barrières St Georges	Vélos sur barrière St Georges	Vélos sur autres supports	Total vélos	déficit en arceaux	2 roues motorisés sur arceaux	places inutilisables sur arceaux dûs aux 2 roues motorisés
rue des Prêtres	3	0		Non			0	0		
Rue des puits creusés	30	1		Non			1	0		
rue des tourbeurs				Non		1	1	1		
rue des tourneurs				Oui	7		7	4		
rue des trois renards				Non	2		2	1		
Rue Deville				Oui	1		1	1		
rue du collège de Foix				Oui	3		3	2		
rue du languedoc				Oui	6		6	3		
rue du languedoc				Oui	5		5	3		
rue du May				Oui	2		2	1		
rue du Poids de l'Huile	2	5		Oui	29	6	40	18		
rue du poids de l'huile				Oui	39		39	20		
rue du Rempart St Etienne				Oui	14		14	7		
Rue du salé				Oui			0	0		
rue du Taur				Non		1	1	1		
rue Duranti et Fourcade	4	5		Oui	9		14	3		
rue Escoussière				Oui			0	0		
rue Fonvielle				Oui	20	1	21	11		
rue Gambeta	11	20	2	Non		4	26	2		
rue Gatien-Arnoult				Oui			0	0		
rue Genty Magre				Oui	3		3	2		
rue Gramat				Oui			0	0		
rue Jean Suau				Oui	6	1	7	4		
rue joux aigles				Oui	2		2	1		
rue Kennedy				Oui	5		5	3		
rue Labéda	10	2		Oui	1		3	0	1	2
rue Lafayette				Oui	10	3	13	7		
rue Iakanal				Oui	6		6	3		
rue Lapeyrousse				Oui	40	2	42	21		
rue Larrey				Oui	8		8	4		
Rue Lascrosses				Oui			0	0		
rue Lautmann				Oui	7		7	4		
rue Lieutenant Colonel Péliissier				Oui	15		15	8		
rue Lsaure				Oui	3		3	2		
rue Maletache	0			Oui	1		1	1		
rue Mercié				Oui	2		2	1		
rue Mériel	4	7		Oui	5		12	2		
rue Merly				Oui			0	0		
rue Mirepoix				Oui	4		4	2		

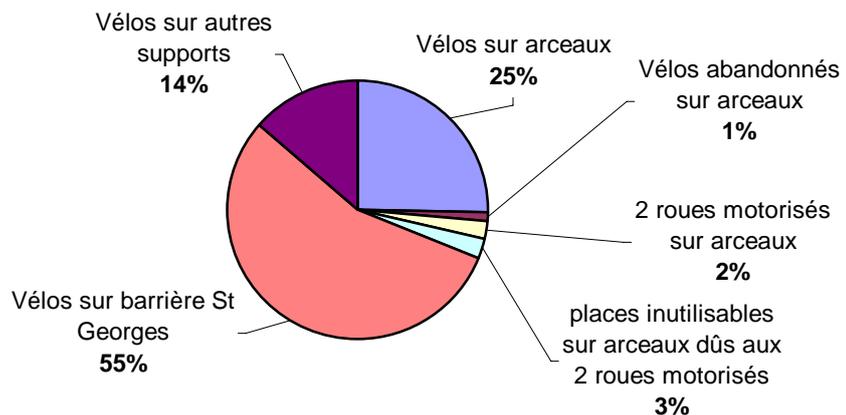
Annexe A : Résultats détaillés (suite)

Détails du comptage (4/4)

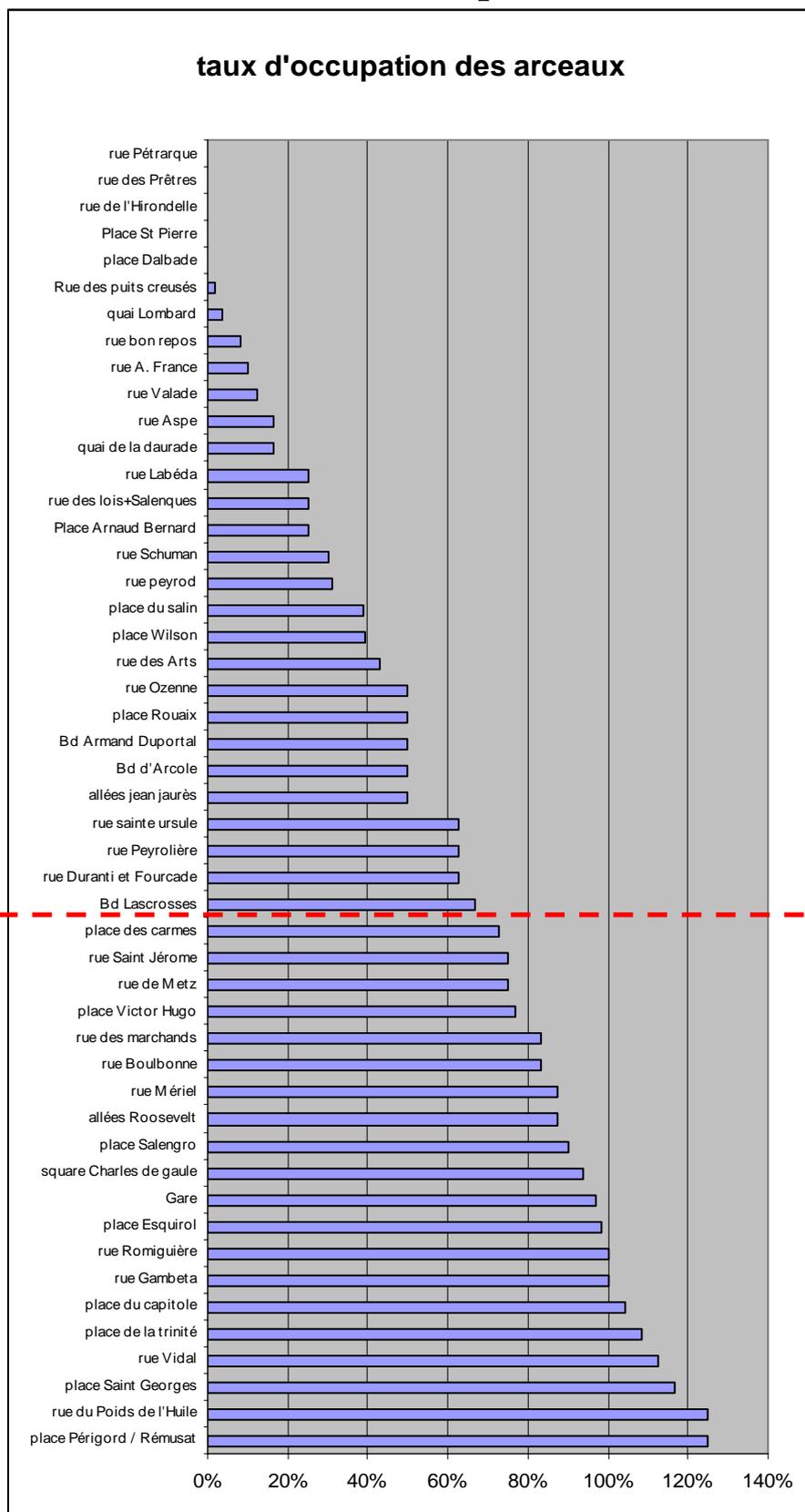
Rue / Place / Boulevard	Arceaux	Vélos sur arceaux	Vélos abandonnés sur arceaux	Barrières St Georges	Vélos sur barrière St Georges	Vélos sur autres supports	Total vélos	déficit en arceaux	2 roues motorisés sur arceaux	places inutilisables sur arceaux dus aux 2 roues motorisés
rue Montoyol				Oui	1	1	2	1		
rue Ozenne	2	2		Oui	4		6	1		
rue Périgord				Oui	6		6	3		
rue Pétrarque	10			Non			0	0		
rue peyras				Oui	7		7	4		
rue peyrod	8	2		Non			2	0		3
rue Peyrolière	8	7		Oui	21	3	31	8	2	1
rue Pharaon	0			Oui	19		19	10		
rue Pouzonville				Oui	2	1	3	2		
rue Rancy				Oui			0	0		
rue Rivals				Oui	1		1	1		
rue Romiguière	2	0		Oui	19	0	19	8	2	2
rue Saint Antoine du Taur				Oui	15		15	8		
rue Saint Jérôme	2	3		Oui	7		10	3		
rue Saint pantaléon				Oui	7		7	4		
rue sainte ursule	4	3		Oui	4	12	19	6	2	
rue Schuman	5	2		Oui	3		5	0	1	
rue Sénéchal				Oui	12		12	6		
rue St Bernard				Oui	5		5	3		
rue St charles				Oui			0	0		
rue st renesy				Oui	4		4	2		
rue tamponnière				Oui	5		5	3		
rue Tarat				Oui	2		2	1		
rue Valade	4	1		Oui	4		5	0		
rue Victor Hugo				Oui	12		12	6		
rue Vidal	4	6		Non			6	0	1	2
Total	444	399	17		872	217	1505	502	35	41

Annexe B : Résultats statistiques

Répartition du stationnement vélo au centre ville de Toulouse



Annexe B : Résultats statistiques (suite)



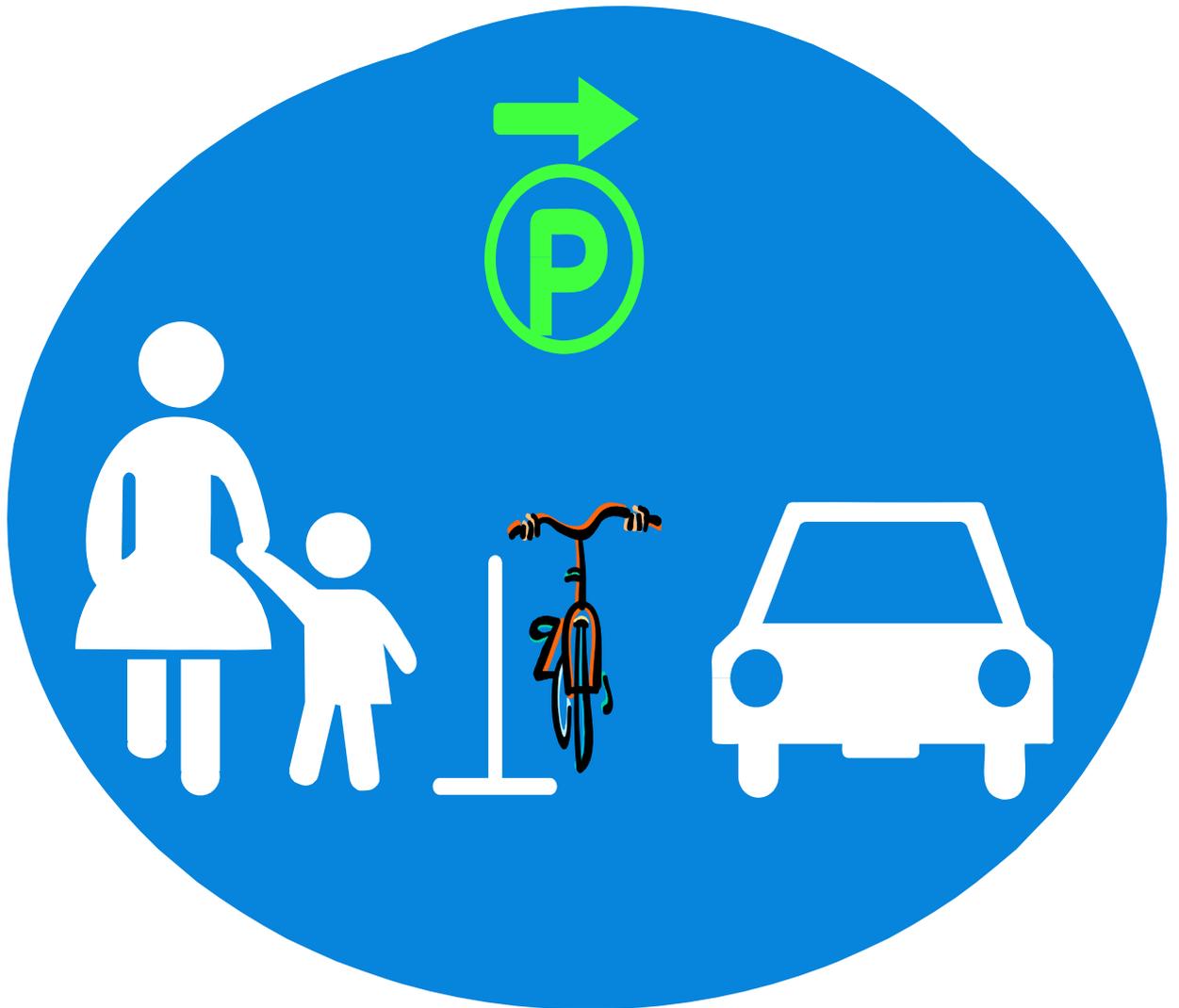
Sections saturées

Note : Au-delà de 70% d'occupation, il est observé que le taux des arceaux stagne au profit des autres supports aux alentours.

Annexe C : Les commentaires et remarques relevés lors du comptage

Rue / Place / Boulevard	Remarques / Suggestions
Place Saint Georges	trop peu de supports
rue Lapeyrousse	1 vélo sur chaque barrière Saint Georges
place Wilson	pas d'utilisation du parc, les vélos sont tous garés autour : pas informés de ces nouveaux arceaux ?
allées Roosevelt	ils sont là les vélos !
Lieutenant Colonel Pélissier	arceaux possibles au coin de la rue Alsace-Lorraine et de la rue du Lt Colonel Pélissier
rue du Rempart St Etienne	très peu de stationnements possibles
rue des Arts	3 arceaux cachés !
Pharaon	arceaux à installer
Filatiers	beaucoup de motos
Place de la trinité	Assez de place grâce aux barrières
Rue coque d'inde	rue étroite
rue des couteliers	potelets sur un des trottoirs
allées jean jaurès	aucun arceau !
rue Périgord	Bibliothèque :parking plein
Bd d'Arcole	arceau près du carrefour Arnaud Bernard
rue du Taur	plots en béton !!!
Kennedy	carrefour rue Kennedy / rémusat : installer arceaux !!!
Rue Romiguière	un cyclo sur barrière St george
Rue Lafayette	1 épave
Quai Lombard	des arceaux devant une école donc pas utilisés...
Rue peyras	une épave sur barrière st george
rue de Metz et place d'Assezat	une épave sur barrière st george
quai de la daurade	12 arceaux vélo devant l'école des beaux arts inoccupés. Normal.
place de la bourse	pourquoi pas d'arceaux!!!

Annexe D : maquette de panneau stationnement vélo



**STATIONNEMENT VELO
côté voirie uniquement**